

Fluoroquinolones : un nouveau scandale qui en dit long sur les failles de notre système de soins

Les prescriptions inadaptées de cet antibiotique pointent le manque d'information et de formation des médecins au bon usage des médicaments. Une faille pourtant connue de longue date.

ARTICLE RÉSERVÉ AUX ABONNÉS



Des boîtes d'antibiotiques de la classe des fluoroquinolones.

AFP

Par **Stéphanie Benz**

Publié le 16/03/2023 à 11:58

Partager cet article

Après le Mediator, le Lévothyrox, ou encore l'Androcur, les fluoroquinolones vont-elles s'ajouter à la liste des scandales sanitaires qui secouent régulièrement notre pays ? Ces antibiotiques à large spectre peuvent provoquer des effets secondaires potentiellement graves : ruptures de tendons, troubles du rythme cardiaque,

anévrismes et dissection aortique, neuropathies, affections neuropsychiatriques... Des patients, qui en ont été victime, ont annoncé en début de semaine leur intention de porter plainte pour "blessures involontaires" et pour "tromperie aggravée". Ils estiment en effet que ces médicaments n'auraient jamais dû leur être prescrits.

Et pour cause. En 2019, du fait de ces risques, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a fortement restreint les infections dans lesquelles ces molécules peuvent être administrées. Mais l'information a du mal à passer : une étude de l'EMA a montré qu'en France, 66% des ordonnances ne respectaient pas ces nouvelles règles.

LIRE AUSSI >> Scandales sanitaires: ces vigies venues du web

"L'agence nationale de sécurité du médicament a envoyé des courriers aux médecins, et elle a pensé que cela suffisait pour être entendue", fulmine Philippe Coville, un ingénieur qui a souffert d'effets secondaires graves après s'être vu prescrire un de ces antibiotiques pour une simple infection urinaire - pathologie pour laquelle il n'était plus recommandé de les utiliser. Il a depuis créé une association de victimes.

Une paupérisation de l'action publique

"L'information ne fait pas la formation. Cela ne suffit pas à changer trente ans d'habitudes de prescriptions bien ancrées. C'est la démonstration que l'on vient d'avoir, encore une fois, avec cette crise", déplore le Pr Mathieu Molimard, responsable de la communication de la Société française de pharmacologie et de thérapeutique (SFPT). Le sujet n'a rien de nouveau. En 2013, un rapport remis à la ministre de la Santé de l'époque Marisol Touraine pointait déjà les manques de la formation initiale et continue des médecins au bon usage du médicament. La difficulté, aussi, à leur faire passer des informations à jour ou des alertes sanitaires. "Depuis, rien n'a changé. Au contraire, nous sommes face à une paupérisation de l'action publique dans ce domaine", regrette un de ses auteurs, Bernard Bégaud, professeur émérite de pharmaco-épidémiologie.

LIRE AUSSI >> Antibiotiques: alerte aux résistances

Le Pr Molimard, avec le collège national de pharmacologie médicale, avait imaginé une plateforme de formation continue, à destination des médecins - une idée qui avait été reprise dans les recommandations de ce rapport. "Il s'agissait d'un outil totalement indépendant, géré par des professionnels dépourvus de tout conflit d'intérêt, en lien avec les sociétés savantes. Il aurait pu mettre à disposition des médecins des modules de formation continue, mais aussi des alertes et des informations, formulées de façon adaptée à leurs besoins", détaille-t-il. Avec le Pr Bégaud, ils avaient alors fait le tour des instances sanitaires et politiques – ministère, assurance-maladie, conseillers de l'Élysée – pour tenter de convaincre de l'utilité d'un

tel dispositif. En vain : "Tous nous ont dit que c'était formidable, mais nous n'avons jamais obtenu un centime pour ce projet".

Une diminution plus rapide dans les pays nordiques

Depuis 2019, la prescription des fluoroquinolones a certes baissé en France. Mais de façon très insuffisante. "Dans les pays nordiques, en Autriche ou en Allemagne, la consommation de ces molécules a diminué beaucoup plus vite qu'en France", assure Philippe Coville, qui s'est plongé dans les statistiques de l'Agence européenne du médicament et de l'ECDC, le centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies. Depuis l'alerte lancée par les patients, l'ANSM assure avoir pris des mesures complémentaires, avec notamment la mise à jour des logiciels d'aide à la prescription des pharmacies et des médecins. Pas de quoi convaincre Philippe Coville : "Je me suis rendu compte que ces outils étaient en réalité très peu répandus", regrette-t-il. D'autres actions sont toutefois en préparation, "avec notamment l'envoi dans les prochaines semaines d'un mailing à destination de l'ensemble des professionnels de santé pouvant prescrire ces antibiotiques", indique l'ANSM à l'Express.

Pour le Pr Molimard, il faudrait aller beaucoup plus loin. S'il n'est pas question d'interdire ces molécules, qui peuvent s'avérer précieuses en deuxième recours ou dans certaines pathologies très précises, le pharmacologue plaide pour que la prescription de fluoroquinolones soit accompagnée d'un courrier du médecin co-signé par le patient, expliquant les raisons du choix de ce médicament. A cette condition seulement, le pharmacien serait autorisé à les délivrer. "L'ANSM nous dit qu'elle ne dispose pas des moyens légaux pour ce type de mesure. Mais dans ce cas, que les pouvoirs publics prennent les textes nécessaires", plaide Mathieu Molimard. Cette nouvelle affaire sera-t-elle enfin l'occasion de mettre en œuvre un dispositif efficace d'information sur les médicaments ? "Les fluoroquinolones ne sont qu'un exemple parmi beaucoup d'autres du mésusage du médicament en France", souligne Bernard Bégaud. Il y a donc urgence, au risque sinon de continuer à voir les affaires se multiplier.